



COMMENT AGIR POUR LA PLANÈTE EN ÉTANT PROPRIÉTAIRE ?

En BREF

- › Je peux investir dans une installation fonctionnant 100% aux énergies renouvelable.
- › Je peux recevoir des subventions pour construire mon installation et réduire mes impôts.
- › Je peux baisser ma facture d'énergie de plus de 80% et utilisant les énergies vertes.

Le chauffage écolo et économe, c'est quoi ?

La vieille chaudière à mazout de la maison vient de rendre l'âme ou commence gentiment à montrer des signes de fatigue ? C'est qu'il est temps de la changer !

Pourquoi ne pas opter alors pour un système qui vous fera **faire des économies** ?

C'est le cas des installations fonctionnant grâce aux rayons du soleil ou à la chaleur de la terre. Cette **source d'énergie** est **gratuite** puisque naturelle, et votre investissement financier se réduit donc à l'installation du système et à de très faibles coûts liés au fonctionnement.

Et pour couronner le tout, le montant de votre investissement est considérablement allégé par les nombreuses **aides publiques** (Confédération, cantons, réduction d'impôts, etc.).

**PROPRIO ET
ÉCOLO
—
MODE
D'EMPLOI**

› **Gagner en autonomie.** Vous en avez assez de dépendre d'un fournisseur d'électricité et de lui donner chaque mois une somme conséquente sans pour autant avoir de traçabilité sur l'origine du courant qui vous éclaire ? N'attendez plus et passez à la production d'énergie solaire à la maison ! Vous deviendrez maître de vos dépenses et de votre compensation du début jusqu'à la fin.

› **Gagner financièrement.** Installer un système de chauffage solaire dans sa maison cela demande un petit investissement financier au départ. Mais cette somme, qui peut freiner certains propriétaires, est en fait très rapidement allégée par les différentes aides exis-

tantes. Pour des panneaux photovoltaïques par exemple vous pourrez compter sur les subsides de la Confédération. Pour en profiter il vous suffit de vous inscrire auprès de Swissgrid.

Exemple : Pour une installation de 9 kWp, vous recevrez une aide de 5900 CHF. Celle-ci comprend 1400 CHF de contribution de base et 4500 CHF (soit 9 x 500 CHF) de contribution liée la puissance.

Si vous optez plutôt pour le système de pompe à chaleur, vous pourrez alors profiter du soutien de votre canton sous forme de subsides ou subventions.

► **Gagner en confort.** Avec une installation solaire à la maison c'est vous qui gérez la température des pièces, la température de l'eau de la piscine... en fonction de votre équipement qu'il soit photovoltaïque ou thermique.

► **Gagner en écologie.** Grâce à ces installations la production d'énergie est réduite par rapport aux systèmes conventionnels. Mais surtout, l'énergie qui est produite est durable, beaucoup moins polluante et donc très positive pour la planète !

Pour le thermique voici nos conseils pour atteindre un confort maximum pour votre chauffage et l'eau chaude :

Pompes à chaleur air-eau

Elles permettent de produire de l'eau chaude et sont réversibles (chauffage/climatisation).

Pompes à chaleur air-air

Elles sont uniquement adaptables avec les systèmes de chauffage électriques et plus performantes en mode rafraîchissement qu'en mode chauffage.

Pompes à chaleur géothermiques

Elles demandent un investissement un peu plus important au départ mais au final elles représentent le système le plus performant.

Ma piscine est chauffée grâce à l'énergie solaire !

Mais cela ne m'empêche pas de me baigner à la nuit tombée !

Pour aller (encore) plus loin !

Le solaire, un investissement encouragé pour les propriétaires. Plus d'informations avec SuisseEnergie :

► <https://www.suisseenergie.ch/page/fr-ch/modeles-daffaire-solaires>

Pour recevoir les subsides de la Confédération, inscrivez-vous auprès de Swissgrid, l'exploitant du réseau national d'électricité et organe d'exécution des systèmes de promotion.

► <https://www.swissgrid.ch/ru>

Il est temps de remplacer votre vieille chaudière à mazout par une pompe à chaleur, retrouvez toutes les informations sur Energie-environnement.ch.

► <https://www.energie-environnement.ch/maison/renovation-et-chauffage/installations/generalites-sur-les-pac>